



Père d'une française est ce que jepeux avoir le titre de sejour

Par **mouattara**, le **30/06/2008** à **00:29**

je suis ivoirien resident en cote d'ivoire, père d'une française;.ma fiancé quant à elle française reside en france.

est ce que je peux avoir le titre de sejour etant en cote d'ivoire?

s'il vous plait, je voudrais une reponse à ma question.